



Bilan des actions CGT

Projet pour le prochain mandat

Actions antérieures à 2019

- ✓ **Accord local RTT** : c'est grâce au combat mené par la CGT que tout le personnel du CHS bénéficie du 4^{ème} meilleur accord local RTT de France, inchangé à ce jour, contrairement à tous les autres établissements de la région Bourgogne Franche-Comté
 - Nos RTT sont à disposition et non inclus partiellement ou totalement dans les roulements
 - Travail sur 8 heures et non 7H42, ce qui génère 7 RDH
 - On reste vigilants à le sauvegarder, comme pour UPSIDOM et le NHS
- ✓ **Patrimoine immobilier public propre** : nous avons lutté pour que le CHS soit et reste propriétaire de ses outils de travail :
 - Construction du centre Winnicot au lieu de la location de l'ancienne clinique Deliray
 - CMP de Louhans : par rachat à l'euro symbolique des locaux de la gendarmerie
 - Hôpital de Jour adulte de Paray-le-Monial : nous nous sommes battus pour qu'il reste dans le domaine public, au lieu d'être racheté par un groupe privé lucratif
- ✓ **Gratifications, primes et autres avantages** :
 - Aux agents de la buanderie travaillant le samedi matin
 - Aux aides-soignants de nuit travaillant à l'EHPAD
 - Meilleure répartition de l'indemnité forfaitaire AMA
 - Décompte RTT en cas d'arrêt de maladie (1 RTT/11 jours d'absence)
 - Roulement unique pour titulaires et contractuels à la MAS
 - Valorisation de l'expérience en psy pour les concours infirmiers

Actions 2019-2022 : notre dernier mandat

- ✓ **Nuit** : refus d'un audit externe coûteux et partial, au profit d'une mission CHSCT, plus proche des agents. Résultats :
 - Fauteuils relaxants
 - Création d'un roulement sans week-end
 - Création d'un poste d'aide-soignant à la MAS
 - Mise en place d'accompagnement individualisé pour les agents souhaitant travailler en journée
- ✓ **Pédopsy de Mâcon** : pour assurer le sauvetage du service public, nous avons soutenu le rattachement de la pédopsy de Mâcon au CHS
- ✓ **PMS** : nous avons demandé et obtenu la titularisation de cette équipe
- ✓ **Semaine de congés** : combat CGT, passée dans toutes les unités, pour maintenir une semaine de congés pour tous lors des fêtes de fin d'année
- ✓ **Sécurité de l'emploi** :
 - Concours : attention constante à une parution régulière pour toutes les professions
 - CDI : suite à notre demande, embauche automatique des infirmiers en CDI
 - Pôle Emploi : veille permanente sur la parution d'offres d'emploi et leur conformité
- ✓ **Droit de grève** :
 - Suite à de nombreuses sollicitations d'agents, nous rappelons régulièrement l'application du protocole à l'encadrement
 - Modification du formulaire d'assignation qui précise qu'un agent, même assigné, peut se déclarer gréviste

- ✓ **Séгур :**
 - La CGT n'a pas signé le Ségur, largement insuffisant, et demande toujours (grèves et manifestations) une augmentation générale du point d'indice POUR TOUS, et non une prime et une revalorisation catégorielle qui divise les personnels
 - Participation active et régulière aux cellules de crise hebdomadaires pendant la pandémie
 - Malgré tout, à Sevrey, la CGT a soutenu les médico-sociaux pour l'obtention du CTI et la revalorisation égalitaire de leurs professions
 - Grève, manifestation et convocations des médias : 15 octobre, 15 décembre 2020 et 21 janvier 2021
 - Localement, obtention de l'équivalent du CTI versé de janvier à mai 2021
- ✓ **Primes :**
 - Obtention d'une NBI pour les secrétaires au contact direct des patients, avec rétroactivité à janvier 2020
 - Prime de 300 € pour les plus bas salaires
 - Prime de service : augmentation de la franchise pour le calcul de la prime et de la redistribution de la « surprime », qui passe de 2 à 3 semaines
- ✓ **Blanchisserie :** accompagnement des agents dont les conditions de travail s'étaient détériorées (tract, rencontre avec l'encadrement)
- ✓ **Pandémie :** impulsion d'une mission CHSCT pour améliorer les conditions de renforts ambulatoires en intra-hospitalier suite à la 1^{ère} vague. Résultat : meilleure gestion de la 2^{nde} vague et indemnisation des frais et du temps de déplacement des agents de l'ambulatoire, à effet rétroactif
- ✓ **Personnel en danger :** à la suite des réformes destructrices (réduction de lits, manque de moyens humains, défaut de formation initiale, ...), l'hôpital n'est malheureusement plus en capacité d'accueillir et soigner des patients trop violents (en 20 ans, le nombre d'UMD est passé de 4 à 10). Nous avons donc soutenu un mouvement social pour qu'un de nos patients soit dignement soigné dans une UMD
- ✓ **Lignes Directrices de Gestion :** dossier de 20 pages proposé à la direction et opposition à la prime au mérite

Projet 2023-2026

- ✓ **Accord local RTT, restons vigilant !!!!! la CGT sentinelle**
- ✓ **Sécurité de l'emploi :**
 - maintien de notre vigilance sur les concours, les CDIisations et les parutions sur Pôle Emploi
 - priorité aux titularisations. A défaut, embauche directe en CDI pour toutes les professions
 - création de temps de secrétariat dédié dans les pavillons pour alléger les tâches administratives des soignants
- ✓ **Evaluation :** refus d'une prime au mérite, subjective et clivante entre les personnels
- ✓ **Temps partiels :** favoriser l'obtention des temps partiels pour convenances personnelles
- ✓ **NHS :** vigilance renforcée sur les effectifs de jour et de nuit
- ✓ **Problématiques individuelles :** poursuite des accompagnements des agents en difficulté
- ✓ **Lignes Directrices de Gestion :** suivi rapproché de ce dossier qui concerne toutes les « ressources humaines »
- ✓ **Lutte** contre le harcèlement sexuel et sexué au travail
- ✓ **La CGT** se bat pour de vraies augmentations de salaires pour tous et non des miettes
- ✓ **Amélioration des conditions de travail pour tous :** Administratifs, Techniques, Soignants
- ✓ **La CGT avec votre soutien** continuera à lutter contre la fermeture de lits et ou d'unités, responsable d'une grande démotivation du personnel voir du départ de certains agents



VOTEZ CGT LE 8 DECEMBRE 2022 !!!!!